

**SOLVAY** (*Ernest*), Industriel (Rebecq, 16.4.1838 — Bruxelles, 22.5.1922).

Solvay n'avait que 21 ans lorsqu'il fut appelé en 1859 à la sous-direction de l'Usine à gaz de St-Josse-ten-Noode. Ce début, déjà prometteur, présageait une carrière extrêmement brillante : le jeune homme était appelé en effet à être classé parmi les plus grands industriels du monde.

Ses premiers pas vers le succès ? Ce fut la découverte de son procédé de fabrication de la soude à l'ammoniaque. Son premier brevet date de 1861 ; la fondation de sa première usine se situe en 1863. Elle était établie à Couillet et annonçait modestement les futures installations de France, d'Angleterre, d'Autriche, d'Allemagne, de Russie et des États-Unis.

La place qu'il occupe dans le monde industriel, pas plus que son immense fortune, ne grise Solvay. Il se sert de l'une et de l'autre pour aider par des fondations au développement scientifique du pays et pour créer et soutenir des œuvres sociales. C'est d'abord l'Institut international de physique et chimie, puis, en 1893, l'Institut de physiologie de Bruxelles, en 1901 l'Institut de Sociologie de Bruxelles encore, en 1903, l'Université commerciale, en 1906 le Laboratoire d'énergétique de Paris.

En 1918, il donne un million au Parti ouvrier belge pour fonder et doter une centrale d'éducation ouvrière.

Élu deux fois sénateur, en 1893 et 1897, il prononça plusieurs discours très remarquables. Depuis 1889, il était membre du Comité de l'Association africaine de la Croix-Rouge. Président de la Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger, il prit la parole en 1905 pour envisager les problèmes coloniaux avec une remarquable hauteur de vue. De 1904 à 1906, il présida également aux destinées de la Société belge des Ingénieurs et Industriels.

Le grand prestige moral dont jouissait Solvay le signala à l'attention du roi Léopold et c'est ainsi que cet homme, retiré pour lors de la vie politique, fut choisi comme l'un des plénipotentiaires chargés d'élaborer le traité de cession de l'État Indépendant du Congo à la Belgique.

Le 9 janvier 1913, il participa à la fondation de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe, en même temps que les princesses Louise et Stéphanie et le comte Adrien d'Ursel. Déjà en 1911, il avait subsidié plusieurs professeurs de l'Université de Bruxelles accomplissant des missions d'étude au Katanga, et parmi eux Henri Rolin. Depuis 1917, il était membre correspondant de l'Académie des Sciences.

En 1918, le roi Albert reconnut les services rendus au pays par ce grand citoyen en le nommant Ministre d'État. C'était une distinction particulièrement méritée par celui qui, durant toute la guerre, avait présidé le Comité national avec un dévouement égalé seulement par sa générosité.

Publications : *Science et religion au point de vue social*, 1879. — *Le comptabilisme*, 1894. — *Le productivisme social*, 1893. — *Du rôle de l'électricité dans les phénomènes de la vie animale*, 1894. — *Note sur les formules d'introduction à l'énergétique physio- et psychosociologique*, 1902. — *L'énergétique considéré comme principe d'orientation rationnelle pour la sociologie*, 1904.

10 juin 1953.  
Marie-Louise Comeliau.

*Mouv. géogr.*, 1889, 6c ; *id.*, 1905 p. 32 ; 1911, p. 66 ; 1922, p. 293. — *Bull. Sté belge des Ingénieurs et Industriels*, Mémorial, 1885-1910, pp. 51-53. — De Leeners, *Ern. Solvay*, Collection nat., n° 27, Off. de Publicité, Brux., 1946. — Daye, P., *Léopold II*, 404. — Van Iseghem, A., *Les Étapes de l'annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 87. — De Seyn, E., *Dict. biogr. des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, Brux., 935, p. 926, t. II.